



Au sommaire de « Archéologie tarnaise » n°15

La nécropole mérovingienne du lac du laouzas (TARN)

Alain Rodrigue

Comité départemental d'archéologie du Tarn (CDAT),
Centre d'études et de recherches archéologiques du castrais (CÉRAC).

TEXTE INTÉGRAL

Résumé

La nécropole du lac du Laouzas, découverte en 2008, a livré un mobilier caractéristique, en relation avec plusieurs sépultures en coffrages. Les dégagements des structures, effectués au printemps 2012, ont principalement mis en relief la disposition des tombes ainsi que l'agencement des coffrages de pierres. Le mobilier recueilli, boucles et plaques-boucles, est en phase de stabilisation. Il est sommairement décrit ici.

Mots clés : nécropole, mérovingien, sépulture, boucle, plaque-boucle.

HISTORIQUE

La nécropole du Laouzas, dans la commune de Nages (Fig. 1), a été découverte fortuitement en 2008, par V. Vallès, professeur à l'Université de Perpignan, lors d'une période de basses eaux du lac de barrage. Corrélativement à l'identification des structures apparentes de dalles implantées, étaient récoltés quelques objets métalliques (alliages cuivreux et fer), parmi lesquels figuraient des boucles et des plaques-boucles que l'inventeur du site identifia comme étant mérovingiennes. Après informations auprès du Comité Départemental d'Archéologie du Tarn (ainsi que du Service Régional de l'Archéologie) sous la forme d'un pré rapport, une autorisation de prospection-inventaire fut délivrée par M Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées (260-2011, puis 11-2012). Conjointement, une opération de mesures de résistivité électrique (tomographie électrique) fut menée par V. Vallès.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

La nécropole du lac du Laouzas est située au sud/sud-est d'une légère pente, aujourd'hui régulièrement noyée, dominant de quelques dizaines de mètres le cours de la Vèbre, immédiatement en contrebas des installations balnéaires de Rieumontagné (Fig. 2). Les

structures, constituées de lauzes ou de galets massifs et apparentes pour certaines d'entre elles, sont disposées plus ou moins parallèlement aux courbes de niveau de l'adret. Lors de la descente du niveau de l'eau, un îlot apparaît, puis un bras de terre se constitue, libérant la zone dans laquelle se trouvent les sépultures et la rendant accessible.

Toute la zone d'estran (1) est totalement dépourvue de végétation. Un sol peu épais, constitué de sable et de graviers, laisse par endroits émerger le substratum de granit migmatitique. Ce granit se débite naturellement en plaques, suivant des diaclases parallèles orientées nord-sud (Fig. 3). La nature du substratum ainsi que ses fractures naturelles ont très probablement joué un rôle important dans le choix de l'établissement de la nécropole à cet endroit.

Sous le niveau de sable et de gravier, lorsque le substratum n'affleure pas, apparaît un sol organique noir particulièrement acide. Cette acidité est la cause, ainsi que cela a déjà été constaté ailleurs (Lassure, 1988), de la totale disparition d'éventuels restes osseux ou dentaires. Une étude anthropologique n'a, de ce fait, été aucunement nécessaire.

OPÉRATIONS

Une première inspection visuelle avait révélé à V. Vallès l'existence de huit structures (Fig. 4). Les opérations de dégagement ont consisté, dans un premier temps, en un décapage peu profond d'une surface préalablement délimitée et destinée à englober toutes les lauzes implantées. Ce premier décapage, évacuant sable et gravier, a permis de découvrir de nouvelles structures, jusque là invisibles. Dans un deuxième temps, un décapage plus profond (jusqu'au substratum ou jusqu'au sol organique, suivant les situations) a mis en évidence des structures plus modestes ou partiellement détruites. C'est un total de 27 sépultures qui a été décompté (2).

Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie, une opération de détection métallique a été menée, conduisant au repérage de mobiliers métalliques in situ. Les objets métalliques disséminés, parfois fort éloignés de la zone de décapage délimitée, ont été immédiatement recueillis et reportés sur le plan de masse. Les objets en corrélation étroite avec des sépultures ont été laissés en place puis recueillis lors du dégagement profond des coffrages.

Les opérations de tomographie électrique, mises en place par V. Vallès (Fig. 5), ont parfois comblé un manque dans la distribution topographique des sépultures. Ainsi, une poche de moindre résistivité mais ne disposant d'aucun indice visible (lauzes implantées) ou invisible (dalles enfouies) pouvait peut-être traduire l'emplacement d'une sépulture totalement détruite. Deux décapages profonds (40 m² et 4,20 m²) ont conduit à la découverte de cinq structures, totalement invisibles et qui ont, par ailleurs, livré un mobilier typochronologiquement particulièrement indicatif.

Le relevé topographique de la zone inventoriée (1125 m²) montre la disposition particulière des sépultures (Fig. 6). Elles suivent les courbes de niveau et s'orientent est-ouest (la tête du défunt reposant à l'ouest) se répartissant « en éventail » (Desert et alii, 1987), dans un secteur compris entre 70° (est-nord-est), majoritairement autour de 105° et jusqu'à 130° (est-sud-est). Une répartition « en allée » est peut-être envisageable pour le groupe des sépultures situé au nord-ouest.

BILAN

Les structures

Malgré les destructions, dues au temps mais aussi au lessivage régulier des eaux du lac, certaines constantes sont à considérer quant à l'élaboration des structures.

Comprises entre 2,60 m pour la plus grande longueur et 0,80 m pour la plus grande largeur, les sépultures sont toutes du type « coffrage de lauzes » : volume sépulcral individuel délimité par des plaques ou lauzes implantées verticalement dans le sol (Fig. 7). Une lauze, celle du chevet, est généralement plus imposante que les autres (lorsqu'elle subsiste). Peut-être peut-on voir dans cette disposition une volonté de signaler l'emplacement de la tête ou, plus vraisemblablement, de conserver une plus grande visibilité de la tombe elle-même ?

Lors des enfouissements, le substratum a vite été atteint. Dans ce cas, un seul niveau de lauzes a suffi pour délimiter le coffrage, le corps du défunt devant gésir à fleur de sol. Le dégagement profond de structures localisées dans des sols assez épais (au-dessus du substratum) a cependant montré que le coffrage pouvait, dans ce cas, être plus élaboré et être constitué de deux (voire trois) niveaux de dalles superposées (Fig. 8).

Dans deux sépultures, des fragments de bois, noircis par oxydation ou par calcination, ont été recueillis. Ces fragments peuvent provenir de planches ou de lattes, bien que les dimensions des coffrages et plus particulièrement leur largeur, laissent peu de place à l'hypothèse d'un enfouissement en coffrages de bois (Duchesne et alii, 2005). Enfin, notons que trois sépultures ne dépassent pas 1,5 m dans leur longueur. Peut-être s'agit-il de tombes d'enfants (3) ?

Le mobilier

Deux séries notables d'objets, les boucles et les plaques-boucles, ont été recueillies. Parmi les boucles de ceinture, 9 sont fragmentaires, tandis que l'une de ces dernières semble être en fer. La goupille, axe qui traverse la languette de l'ardillon, est le plus souvent en fer, lorsqu'elle n'est pas venue de fonte. C'est le plus fréquemment l'ardillon, en alliage cuivreux, qui est absent, du fait de la fragilité de la languette percée. Les boucles complètes sont au nombre de 5. Il s'agit de boucles ovales, en alliage cuivreux (étamé ?) (4), ou en fer. L'ardillon scutiforme est parfois orné, sur le bouclier, d'un liseré discret incisé à froid au bord de la pièce, se dédoublant parfois (Fig. 9). Les boucles les plus élaborées sont ornées de fins liserés en séries de deux ou trois incisions sur la boucle elle-même et de décors en liserés multiples et en caisson sur le bouclier d'ardillon.

Cinq plaques-boucles ont été recueillies au Laouzas. Il s'agit, pour quatre d'entre elles, de plaques-boucles articulées dites « aquitaines », à profil rond (Type E, Lerenter, 1991) (Fig.

10). Trois de ces plaques-boucles sont ornées de trois bossettes rivetées, le décor de la plaque se résumant en un jeu de liserés en étoiles encadrant les bossettes, incisés à froid par percussion en pointillés. Les boucliers d'ardillons sont décorés de motifs en arceaux et en caisson. Un décor au poinçon profond ainsi qu'un décor irrégulier traduisent une certaine maladresse dans l'exécution. L'une des plaques-boucles a été démantelée lors du ramassage, la goupille de fer ayant cédé. Une quatrième plaque-boucle a été décelée lors d'une analyse radiographique. Elle se résume de visu en une plaque rectangulaire très fortement oxydée où les constituants articulés et les décors éventuels sont totalement invisibles.

Six rivets scutiformes ont été récoltés. Quatre d'entre eux sont des rivets simples, dits aussi tenons scutiformes ou encore plaques-rivets (Fig. 11, n°2), destinés à « fixer le retour du cuir », après son passage dans la boucle (Lapart, 1984). Deux rivets sont du type scutiforme géminé, portant un fin liseré sur le bord (Fig. 11, n°1 et n°3 et Fig. 12).

Signalons encore la présence de cinq ardillons isolés, détachés de leur boucle par usure ou oxydation (Fig. 13); de deux rivets circulaires ; d'un rivet carré en pyramide (Fig. 11, n° 8) ; de deux lames de couteaux en fer, très dégradées ; de nombreux fragments métalliques indéterminés. Le site a par ailleurs livré deux lamelles en silex et une hache polie en cinérite (5).

CONCLUSION

Malgré le mauvais état de conservation des sépultures et bien que l'on soit privé des processus taphonomiques ayant pu concerner les ensevelissements, une certaine cohérence est perceptible dans la nécropole du Laouzas, aussi bien au niveau des structures qu'à celui du mobilier.

La construction des sépultures découle d'une même simplicité -voire une indigence- dans leur élaboration. Les coffrages sont simples, bâtis sans trop de souci de choix ou de calibration des lauzes utilisées. L'espace sépulcral est étroit et peu profond et de ce fait rapidement exposées aux risques de dispersion des restes des défunts.

Cette simplicité dans l'élaboration des coffrages se double d'une certaine pauvreté du mobilier associé, bien que la simplicité de la plaque-boucle, objet de prédilection pour accompagner les défunts, ne traduise pas nécessairement un niveau de richesse (Stutz, 1996). Les quatre plaques-boucles à profil rond sont du même type dit « à décor aquitain ». Ce sont ces mêmes plaques-boucles, associées aux rivets scutiformes géminés, qui permettent d'avancer une fourchette chronologique relativement bien calée, allant du dernier tiers du VI^e siècle au premier tiers du VII^e siècle pour la nécropole du Laouzas (Mérel-Brandenburg, 2005).

Les découvertes de mobiliers mérovingiens ont été nombreuses dans le Tarn. Certaines furent ponctuelles (Cambon et alii, 1995), d'autres traduisent une implantation plus importante, en nécropoles de plus de quarante tombes (Lassure, op. cit. ; Cabot et alii, 1973). Par sa situation, très excentrée dans le département et en limite de territoire géographique, la nécropole du Laouzas relance la question des « frontières » de la France à l'aube du VII^e siècle, entre Francs de la région toulousaine et Wisigoths de la Septimanie.

NOTES

- (1) Estran, pris ici à dessein dans le sens « marin » du terme.
- (2) 25 tombes sont avérées, 2 sont probables.
- (3) Deux de ces tombes sont jointives à des tombes d'adultes.
- (4) Les analyses et opérations de stabilisation du laboratoire Materia Viva sont en cours (Décembre 2012).
- (5) Deux autres haches auraient été récoltées dans les environs immédiats de la nécropole (communication orale, information non vérifiée).

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement tous les membres des associations qui ont participé aux travaux de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Cabot et alii, 1973 : CABOT (M.-C. et P.), LAUTIER (J.) - La nécropole de La Plantade Commune de Brens, Tarn. Bulletin de la Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie, Travaux et Recherches n° 10, 1973, p. 79-84.

Cambon et alii, 1995 : CAMBON (C.), CAROZZA (L.), DEVILLERS (B.), FUNK (F.), GANGLOFF (N.), MALLET (L.), RUFFAT (H.), SALINIER (J.-F.) - Carte Archéologique de la Gaule – Le Tarn 81. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995, 298 p.

Desert et alii, 1987 : DESERT (J.), ZANATTA (J.-P.), LAPART (J.) - La nécropole mérovingienne du Touron à Puymirol (Lot et Garonne). Archéologie du Midi Médiéval, tome V, 1987, p. 93-108.

Duchesne et alii, 2005 : DUCHESNE (S.), HERNANDEZ (J.), PAYA (D.) - Le cimetière du haut Moyen Âge d'Azille (Aude). La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques. Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 3, Édit. de l'APA, 2005, p. 207-217.

Lapart, 1984 : LAPART (J.) - Découverte d'un nouveau site du haut Moyen Âge. Archéologie du Midi médiéval, Tome II, 1984, p. 208-210.

Lassure, 1988 : LASSURE (J.-M.) - La nécropole wisigothique des Martels à Giroussens (Tarn). Archéologie du Midi médiéval, Tome VI, 1988, p. 51-64.

Lerenter, 1991 : LERENTER (S.) - Nouvelle approche typologique des plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain. Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en

Aquitaine, Septimanie et Espagne. Actes des VIIe Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Toulouse 1985, Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 1991, p. 225-257.

Mérel-Brandenburg, 2005 : MÉREL-BRANDENBURG (A.-B.) - À propos du mobilier métallique récemment découvert à Peyre Clouque, Montferrand (Aude). La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques. Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 3, Édit. de l'APA, 2005, p. 193-205.

Stutz, 1996 : STUTZ (F.) - Les objets mérovingiens de type septentrional dans le moitié sud de la France. Aquitania XIV, 1996, p. 157-182.



archeologietarn.fr

**Pour toute commande de l'ouvrage
« Archéologie tarnaise » n°15**

Comité départemental d'archéologie du Tarn
244, avenue de Roquecourbe
81100 CASTRES

09 53 34 90 81
cdatarn@free.fr